

Image not found or type unknown



Divorce contentieux et reprise

Par **Marilyne1**, le **21/10/2016** à **21:22**

Bonjour, rn rn je suis en procédure de divorce. En 1997, La mairie a établi un certificat de vie maritale, un compte bancaire a été également ouvert au 2 noms. Aujourd'hui, il réclame des options obtenues en 2006 et 2005 investies dans la communauté, mais sans preuve à ce jour. rn Il a accepté qu'on se marie seulement en 2008. rn rn Je sollicite des conseils juridiques pour continuer à contester cette reprise et affirmer que depuis 1997, nous avons tout en commun : nous avons acheté deux voitures et un appartement avant, entre 1998 et 2005. rn rn Quel document puis-je produire pour le débouter. d'autant qu'il voulait déjà me quitter depuis des années et qu'il a , de son plein gré, partagé les options. D'un point de vue extérieure, des personnes estiment qu'il a prémédité cette manipulation pour me piéger. rn rn Merci de vos conseils ou toutes autres informations utiles à me sortir de là.

Par **Visiteur**, le **22/10/2016** à **00:32**

Bsr, rn Les avoirs détenus avant mariage restent propres à chacun....A CONDITION que l'on puisse prouver leur existence.